

**Procès-Verbal de l'Assemblée Générale**

**Jeudi 19 mai 2022, de 17h30 à 19h00 (heure de Paris)**

(en visioconférence, ZOOM)

Sous la présidence de **Thierry BORDIGNON**

**Présent.e.s** : Olivier ALLEMAN, Thierry BORDIGNON, Mouloud BOUKALA, Céline BRISON, Tarik GUENANE, Jean HORVAIS, Francine JULIEN-GAUTHIER, Pierre MARGOT-CATTIN, Manon MASSE, Jean MYLONAS, Olivier RUELLE

**Excusé.e.s** : Marie-Martine GERNAY, Michel MERCIER, Silke SCHAUDER, Rachel SERMIER-DESSEMONTET, Lindsay ZEIPPEN

**Procès-Verbal rédigé par Olivier RUELLE**

**1. Adoption de l'ordre du jour**

Le point « Etats financiers » est reporté à la prochaine AG suite aux changements au niveau du compte et du trésorier. Ce point est postposé pour décharge aux membres du CA.

L'ordre du jour est approuvé à l'unanimité.

**2. Lecture par Thierry Bordignon et approbation du procès-verbal de la dernière AG tenue le 08 novembre 2021**

**3. Présentation et acceptation des nouveaux membres adhérents**

Ces personnes sont :

Sandrine Amaré : présentation de sa candidature faite par Jean et Manon

Sébastien Fontaine : présentation de sa candidature faite par Olivier Alleman et Olivier Ruelle.

Ces deux candidatures sont acceptées à l'unanimité.

**4. Rapport moral du président**

Rapport fait à Thierry Bordignon et « passage du flambeau » à Mouloud Boukala.

## **5. Elections**

Sept postes d'administrateurs sont vacants pour deux candidatures, celles de Marie-Martine Gernay (Belgique) et Hervé Goarant (Suisse).

Olivier Ruelle n'ayant reçu aucun vote par mail, les élections se font dans le cadre des discussions en privé auprès de lui.

Ces deux candidatures sont acceptées à l'unanimité.

Il reste donc cinq postes vacants.

Pas de président désigné, donc, il n'est pas possible de déterminer, à ce jour, où aura lieu le prochain congrès.

Il serait nécessaire de coopter un membre en Belgique, un au Québec et trois en France.

## **7. Mot du nouveau président assuré par Mouloud Boukala**

## **8. Divers**

Premier bilan du congrès présenté par Olivier Alleman. Les enregistrements seront regardés en différé par ceux qui le souhaitent et qui ont payé leur participation au congrès (ou sont en ordre de cotisation).

Les échanges sont à poursuivre sur la plate-forme Mobilizon.

Manon Masse soulève la question qu'une partie des entrées au congrès ne pourront pas revenir cette fois dans les comptes pour servir pour le congrès de la prochaine délégation.

Tarik Guénane propose de mobiliser davantage les éducateurs afin de les solliciter à devenir membres de l'AIRHM.

Remerciements aux membres sortants.

Mouloud Boukala va prévoir un CA en juin et une AG en septembre.